

Conditions techniques

Organisateurs :	Le Comité Régional C.K. Grand-Est et le club de Canoë-Kayak de Mondelange (CKCM)
Compétition :	Championnat Régional grand Est de vitesse et course jeune
Lieu :	Kayak club de Mondelange
Bassin :	Base de loisirs Mondelange
Date : Horaires :	26 Mai 2019 avec possibilité d'extension au 25 mai si programme trop long Ces horaires aménagés sont donnés à titre indicatif pour permettre à chacun d'aller voter et dépendent du nombre de participants Accueil et remise du programme : à partir de 9H00 Réunion d'information : 09H30 Départ des courses : 10H00 Résultats, remise des médailles du CRCKGE : vers 16H00
Catégories et distances :	De poussin à Vétéran K1, K2, C1, C2. Homme, Dame. Monoplaces et équipages 200 m. Pas de K4 en raison du risque d'envahissement par des caravaniers, il faudra circuler par un chemin pour toutes les remorques et camions supérieurs à 2 mètres
Date limite d'inscription : Inscriptions : Confirmation :	Le dimanche 19 mai 2019 à minuit Inscriptions obligatoires sur le site internet fédéral Jusqu'au mercredi 22 mai 2019 à minuit sur le site fédéral
Conditions d'acceptation des Inscriptions :	Pagaie verte obligatoire pour les catégories de cadet à vétéran. Pagaie jaune obligatoire pour les catégories de Poussin à minime. Certificat médical à jour, la vérification se fera via les inscriptions faites sur internet.
Montant des droits d'inscription : Caution : Pénalité :	5 Euros par bateau de Poussin à Vétéran Pas de caution Le règlement du montant des inscriptions doit être effectué par courrier avant la date limite des inscriptions. Pour les inscriptions après la date limite et/ou l'absence de chèque: 10 Euros (chèque distinct) de pénalité en plus de l'inscription par bateau sera appliqué (toutes catégories) cachet de la poste faisant foi.
Adresse paiement :	CKC Mondelange, OMETTO RENAUD 51C rue du général Leclerc 54640 Tucquegnieux
Sécurité :	Article RG31 et RP CEL/MAR 39.2 Les conditions météo (vent, courant, température, crue, etc...) peuvent amener les organisateurs à exiger le port du gilet de sauvetage. Le port du gilet est obligatoire pour les catégories P, B M. Les clubs sont donc invités à prendre leurs précautions pour satisfaire les exigences des organisateurs.
Restauration :	Buvette, casse-croûte. Repas 12 euros à réserver . Règlement par courrier avec les inscriptions. Attention pas de tente, tables et bancs mis à notre disposition, prenez vos précautions
Renseignements/R1 :	Ometto Renaud 0609634777 renaudometto@gmail.com https://www.facebook.com/CKCMondelange/ http://ckcmondelange.org/